

## DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à

la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : IMM20-10 Descriptif: Exécution des travaux de remplacement des unités de déshumidification au centre aquatique

de Rivière des Prairies. Date d'ouverture : Le 18 novembre 2020

Dépôt de garantie : Cautionnement de soumission.

Renseignements:

Lamia Ghersi, gestionnaire immobilier, DTP RDP-PAT-TP-Soumissions@montreal.ca Veuillez indiquer clairement le numéro d'appel

d'offres IMM20-10 avec votre demande

renseignements. Important: Une visite obligatoire des lieux devra se faire entre le 26 et le 29 octobre 2020. La date limite pour prendre rendez-vous est le mardi 27 octobre.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin. DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel

d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis. Les personnes et les entreprises intéressées par

ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique

d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un

des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie

## en annexe du document d'appel d'offres.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS** Les soumissions seront ouvertes publiquement à

## 11 h, le mercredi 18 novembre 2020, soit

présentation, à la Maison du citoven située au 12090. rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi. L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni

aucune des soumissions reçues et n'assume aucune

immédiatement après l'expiration du délai pour leur

obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 21 octobre 2020

La secrétaire d'arrondissement substitut Julie Boisvert JDM2303237